

DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART MATÉRIAUX DE SYNTHÈSE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Olivier de Serres

École
Nationale
Supérieure
des Arts
Appliqués
et des
Métiers
d'Art

65, rue
Olivier de Serres
F 75015 Paris
Tél. : 33 (0) 1 53 68 16 90
Fax : 33 (0) 1 53 68 16 99
www.ensaama.net



Objectifs

Les études conduisant au DMA MATERIAUX DE SYNTHÈSE ont pour but de former des concepteurs-réalisateurs intervenant dans les secteurs d'application tels l'architecture, l'architecture intérieure, et plus encore le décor éphémère.

Enseignement

Le rôle du plasticien du décor architectural dans le domaine de la sculpture appliquée est de maîtriser les différentes techniques de création et de mise en oeuvre, en utilisant toutes les possibilités offertes par les matériaux de synthèse : solidité, légèreté, rapidité de réalisation inhérente au matériau lui-même.

Le concepteur-réalisateur devra être capable, par ses connaissances techniques et technologiques, de choisir la méthode la plus rapide et économique pour aboutir au prototype d'un élément du décor architectural.

Il aura le choix d'utiliser, soit le plâtre, soit les mousses souples ou rigides, pour l'élaboration de ses volumes ou sculptures. Les produits tels que les élastomères, le latex, les résines et matériaux thermoformables seront utilisés pour la reproduction ou la multiplication des formes et des éléments du décor.

Une place privilégiée sera donnée à l'enseignement artistique (dessin, composition, modelage) afin de favoriser la recherche et les expérimentations au niveau de la conception.

Insertion professionnelle

Le diplômé du DMA Matériaux de Synthèse doit être capable de prévoir, concevoir, mettre au point, réaliser, promouvoir et commercialiser ses propres créations, mais aussi de travailler en collaboration sur un projet pré-établi en vue d'adapter ses créations aux techniques de mise en oeuvre des matériaux de synthèse, ainsi que d'intervenir ou de s'intégrer à une équipe de production ; dans les domaines suivants :

- **Décor éphémère** : Cinéma, théâtre, télévision, stands et foires...
- **Architecture** : création d'éléments modulaires et de modénature antique et moderne, corniches, colonnes,...
- **Animation d'espaces publics** : fontaines, mobilier urbain, sculptures pour parcs récréatifs...

